

# LA BIBLIOTHÈQUE DU SAULCHOIR UN PATRIMOINE AU SERVICE DE LA RECHERCHE

## UN SIÈCLE ET DEMI DE PATRIMOINE

Créée il y a près d'un siècle et demi, en 1865, par la Province dominicaine de France, ouverte au public au début des années 1970, la bibliothèque du Saulchoir est aujourd'hui l'une des toutes premières bibliothèques privées de France et même d'Europe en sciences historiques et religieuses.

Aujourd'hui, la bibliothèque du Saulchoir est intégrée dans **un ensemble d'institutions culturelles** (les Archives de la Province dominicaine de France, le Centre d'études du Saulchoir, le Centre d'études et la revue *Istina*, le Collège des éditeurs des œuvres de saint Thomas d'Aquin, la *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, la Société thomiste) dont elle constitue comme **le cœur patrimonial**.

Les **points d'excellence** de la bibliothèque du Saulchoir sont, plus particulièrement, les christianismes orientaux et occidentaux, la patristique, les études médiévales, la philosophie et l'histoire.

Son fonds représente **250 000 ouvrages**, du **xvi<sup>e</sup>** siècle à aujourd'hui, plus de huit mille ouvrages en accès libre dans les salles de lecture, une réserve de plus de deux mille titres (dont environ deux cents incunables, parmi lesquels la célèbre *Chronique de Nuremberg*, et quelques manuscrits rares, dont un des plus anciens témoins latins du *Fons vitae* d'Avicébron), plus de 5 000 titres de périodiques, de nombreux fonds d'archives et une collection d'objets et d'images de piété, d'estampes et de reliures précieuses. Ces collections attirent chaque année un **public international** de plusieurs centaines de chercheurs, étudiants et enseignants.

Conjuguant les supports et intégrant les **technologies nouvelles**, la bibliothèque du Saulchoir n'entend sacrifier ni la conservation d'un patrimoine représentant plusieurs siècles de culture européenne, ni l'innovation qui permet une meilleure mise en valeur de ce patrimoine.

## UNE NOUVELLE ÉTAPE : UN CATALOGUE EN LIGNE

Ainsi, compte tenu de la richesse et de la rareté de ses fonds (près de la moitié des ouvrages de la bibliothèque n'est pas dans les collections de la Bibliothèque nationale de France), et dans la tradition qui fut la sienne dès l'origine, la bibliothèque du Saulchoir entend s'ouvrir encore davantage à des publics diversifiés et moderniser l'accès à son catalogue en recourant aux possibilités offertes par les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

La bibliothèque du Saulchoir veut rendre ses catalogues intégralement disponibles sur Internet, aussi bien sur son propre site que dans le cadre du Catalogue collectif de France. Par la suite, ce catalogue pourra être intégré à **un catalogue européen** de sciences religieuses, avec d'autres bibliothèques françaises et européennes.

## UN PROJET SUR TROIS ANS

Étant donné son ampleur (environ 230 000 notices), la conversion informatique des catalogues se fera sur trois années consécutives, de 2008 à 2010. Récupération et saisie seront effectuées par un prestataire sélectionné par appel d'offre selon un cahier des charges très précis. Préparation, vérification et intégration se feront en interne.

**Le coût total de cette opération est actuellement estimé à 400 000 €.**

La Bibliothèque nationale de France s'est d'ores et déjà associée à ce projet. La bibliothèque du Saulchoir recherche le concours d'autres partenaires financiers prêts à s'engager à ses côtés pour valoriser et faire connaître encore davantage un patrimoine exceptionnel.

### Contact :

Jérôme ROUSSE-LACORDAIRE  
Bibliothèque du Saulchoir  
43 *bis*, rue de la Glacière  
75013 PARIS  
téléphone : 01 44 08 71 90  
courriel : [courrier@bibliothequedusaulchoir.org](mailto:courrier@bibliothequedusaulchoir.org)  
<http://www.bibliothequedusaulchoir.org>



## COMMENT AIDER FINANCIÈREMENT LA BIBLIOTHÈQUE DU SAULCHOIR

Reconnue d'utilité publique, l'Association des amis de la bibliothèque du Saulchoir est habilitée à recevoir des dons et cotisations ouvrant droit à une réduction d'impôt :

— pour les particuliers :

- **une cotisation annuelle** (adhésion simple : de 25 à 39 € ; membre actif : de 40 à 79 € ; adhésion de soutien : de 80 à 379 € ; membre bienfaiteur : à partir de 380 €) en liquide, par chèque ou par virement (Banque postale RIB : 300041 00001 2014226G020 48 — Banque postale IBAN : FR12 3004 1000 0120 1422 6G02 48), ouvre droit à une **réduction d'impôt de 66 % de son montant** dans une limite de 20 % du revenu imposable de l'année du don. Si cette limite est dépassée, le donateur peut reporter la part excédentaire sur les cinq années suivantes et bénéficier de la même réduction d'impôt ;
- **un don en espèces**, par chèque ou par virement (Banque postale RIB : 300041 00001 2014226G020 48 — Banque postale IBAN : FR12 3004 1000 0120 1422 6G02 48), ouvre droit à une **réduction d'impôt de 66 % de son montant** dans une limite de 20 % du revenu imposable de l'année du don. Si cette limite est dépassée, le donateur peut reporter la part excédentaire sur les cinq années suivantes et bénéficier de la même réduction d'impôt ;
- **un don d'un portefeuille d'actions cotées en bourse** ouvre droit à une **réduction d'impôt de 66 % de son montant** dans une limite de 20 % du revenu imposable de l'année du don. Vous n'aurez **pas d'impôt** (27 %) à payer sur la **plus-value** latente existant entre la date de l'acquisition et la date du don, et, reconnue d'utilité publique, l'Association des amis de la bibliothèque du Saulchoir n'aura aucun impôt à payer et recevra donc l'intégralité de la valeur du portefeuille objet du don ;
- **un don d'un portefeuille d'actions cotées en bourse issues de Plans de stock options** ouvre droit à une **réduction d'impôt de 66 % de son montant** dans une limite de 20 % du revenu imposable de l'année du don. Vous n'aurez **pas d'impôt** (41 % sur les plus-values d'acquisition et 27 % sur les plus-values de cession) à payer sur la **plus-value** latente existant à la date du don, et, reconnue d'utilité publique, l'Association des amis de la bibliothèque du Saulchoir n'aura aucun impôt à payer et recevra donc l'intégralité de la valeur du portefeuille objet du don. En outre, l'association peut reprendre à son compte le passif attaché aux actions levées objet du don ;

— pour les entreprises : les dons versés à l'association ouvrent droit à une **réduction d'impôt de 60 %** de son montant dans une limite de 5 % du chiffre d'affaire de l'année du don. Si cette limite est dépassée, le donateur peut reporter la part excédentaire sur les cinq exercices suivants et bénéficier de la même réduction d'impôt.

Les dons par **chèque** ou par **virement** doivent être libellés à l'ordre de *l'Association des amis de la bibliothèque du Saulchoir*.

Les **chèques** doivent être adressés à : Association des amis de la bibliothèque du Saulchoir — 20, rue des Tanneries — 75013 Paris.

Pour les **virements** : Banque postale RIB : 300041 00001 2014226G020 48 — IBAN : FR73 2004 1000 0120 1422 6G02 073 — BIC : PSSTFRPPPAR.

Jérôme ROUSSE-LACORDAIRE  
Bibliothèque du Saulchoir  
43 bis, rue de la Glacière  
75013 PARIS  
téléphone : 01 44 08 71 90  
courriel : [courrier@bibliothequedusaulchoir.org](mailto:courrier@bibliothequedusaulchoir.org)  
<http://www.bibliothequedusaulchoir.org>